

DOSSIER

- Clos du Pré la Dame

TRAVAUX DES COMMISSIONS

- Déchets papiers

VIE ASSOCIATIVE

- De fortes traditions

INFOS

- Entrepôt communal
- Arnaques, escroqueries
- Félicitations
- 2020 en chiffres

Le SiLien n°15

JANVIER 2021

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

ÉDITO

Bonne année, bonne santé !

Voilà des vœux qui prennent tout leur sens dans ce contexte sanitaire tant perturbé.

L'année passée nous a, à tous, demandé tant d'efforts que nous aimerions désormais voir récompenser au plus vite. Mais cette fichue COVID 19 va encore nous contraindre un certain temps, que je souhaite le plus court possible.

Nous avons tous besoin de nous retrouver, libres et en pleine forme, pour revivre de **chaleureux moments de joie et de partage**. J'espère que nos différents supports de communication, qui permettent de garder le lien, vous annonceront bientôt la **reprise de la vie sociale et associative du village**. Notre moral en a besoin. Les associations et les forces vives du village sont impatientes de reprendre leurs activités.

Dans ce contexte difficile, votre nouveau conseil municipal a, tout de même, réussi à se mettre efficacement à la tâche, dès l'échéance dernier. De belles réalisations sont déjà à son actif. **De nombreuses propositions** de notre programme électoral ont pu être **initiées**. Ce bulletin vous présente certaines de ces initiatives. Et je souhaite que les habitants de Silly-sur-Nied soient en permanence informés de la vie communale à travers nos multiples outils de communication. Plus qu'un village, Silly-sur-Nied est **une communauté heureuse et joyeuse**.

En 2021, quand l'horizon s'éclaircira, il redeviendra plus facile pour chacun d'entre nous, au travail comme à la maison, de rêver notre vie et de vivre nos rêves. En attendant, **la solidarité et l'amour de son prochain** resteront de mise pour affronter ces temps pénibles. Jeter l'opprobre sur les gouvernements national ou locaux restera l'apanage des éternels râleurs et irrémédiables insatisfaits. Essayons tous, chacun à notre place, avec nos moyens, de **faire de notre mieux** pour le bien-être général. Faites plein de magnifiques projets pour 2021 !

Serge Wolljung

Maire de Silly-sur-Nied

Vice-président de la Communauté de communes
Haut Chemin - Pays de Pange



BUDGET PARTICIPATIF

ACTUALITÉ

La municipalité inscrira au budget 2021 une somme de **5 000 euros** au titre d'un budget participatif. Cette somme sera consacrée à la **réalisation d'un projet** que les Silloises et Sillois auront proposé à la municipalité. La démarche, annoncée durant la campagne électorale, doit contribuer à **renforcer les liens entre les élus et leurs administrés**.

La faisabilité des différentes idées sera d'abord étudiée, puis les projets seront soumis au choix des habitants. Le projet retenu sera conduit par la personne qui l'a suggéré, accompagné et encadré par la mairie. Le règlement du dispositif et le formulaire de participation sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune. Ce dernier tiendra la population régulièrement informée de l'évolution des choses.



Beaucoup d'habitants ont participé à la magie de Noël en complétant les illuminations publiques de la commune par leurs propres décorations.

CLOS DU PRÉ LA DAME | DOSSIER

La vente de l'ensemble du terrain à un lotisseur n'ayant pas abouti, la nouvelle municipalité a décidé de réaliser par ses soins l'aménagement de la parcelle de l'ancienne ferme au milieu du village. Le permis d'aménager de la zone a été délivré le 20 octobre 2020.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

La municipalité, accompagnée du cabinet d'architecture Imhotep, a redécoupé la surface de 27 ares, correspondant à l'ancienne ferme et à ses dépendances, en 8 parcelles (ou lots) indépendantes. Leurs surfaces s'étendent de 2 à 4 ares. Ces superficies modestes offriront un **prix abordable** pour des primo-accédants à la propriété, leur faciliteront l'entretien et limiteront les contraintes de jardinage. Le tout doit permettre à des nouvelles familles avec de jeunes enfants de s'installer dans le village et d'**assurer ainsi la pérennité du groupe scolaire**.

L'angle de la rue de Metz et de la rue Principale, restera dégagé. Les constructions n'iront pas aussi loin que l'ancien corps de ferme. Un espace paysager aérera ce secteur et dégagera la vue sur l'église Saint Arnould et le monument aux morts. **Un poumon vert supplémentaire au centre du bourg.**



Un beau programme immobilier va être développé sur ce vaste terrain vierge au milieu du village.

L'HARMONIE DU VILLAGE PRÉSERVÉE

Avec le permis d'aménager, la municipalité a travaillé sur un règlement et un cahier des charges du lotissement très précis dans le but de garantir la préservation de l'harmonie du cœur du village. Ainsi, rue Principale, les nouvelles constructions



L'accès à ces parcelles se fera par les rues Principale, de Metz ou du Pré la Dame.

(lot 1 à 4) devront être mitoyennes et leur façade alignée sur les constructions existantes. Les formes et hauteurs de toitures sont également **règlementées dans un souci d'homogénéité**.

Les lots 5 à 8 sont prévus pour accueillir des pavillons non mitoyens. Les clôtures, murets et autres limites séparatives devront également suivre des consignes strictes en termes de hauteur et d'ouverture pour ne jamais donner l'impression que le cœur du village est muré.

Les constructions seront impérativement constituées d'un rez-de-chaussée plus un étage.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

A l'origine du projet, la municipalité souhaitait profiter du réaménagement de l'ancienne ferme pour réaliser à ses frais une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

La publicité faite pour ce projet et la situation privilégiée de Silly-sur-Nied dans le pays

messin ont attiré l'attention d'un investisseur cherchant à implanter **une micro-crèche** pour les enfants du village et de ses environs. Son choix s'est porté sur le lot 4. Le maire a signé une promesse de vente à cet effet, début décembre.

La micro-crèche devrait voir le jour fin 2021. **Elle pourra accueillir 12 enfants de 0 à 6 ans.**



La micro-crèche, une solution pour les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants de moins de 6 ans quand ils travaillent.

CALENDRIER

L'entreprise de travaux publics Alteco de Tremery a été retenue pour réaliser, cet hiver, les travaux de viabilisation et créer les réseaux d'électricité, d'évacuation des eaux et de télécommunication. Les différentes promesses de vente se transformeront alors en vente définitive et les premiers acquéreurs pourront démarrer

leurs constructions dès le printemps.

Les abords du lotissement, le long de la rue de Metz, seront aménagés ultérieurement avec des emplacements de stationnement mais surtout des espaces verts et des jeux pour les tout petits.

DÉCHETS PAPIERS | TRAVAUX DES COMMISSIONS

Pour faire face à un afflux de papiers et surtout de cartons de plus en plus important, 750 tonnes en 2019 et certainement beaucoup plus en 2020 en raison de la crise sanitaire et la hausse exponentielle des achats en ligne, la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange a revu, dans le courant de l'année dernière, son système de collecte. En fin d'année 2020, **82 points d'apport volontaire ont été mis en place** dans les différentes communes et sont opérationnels depuis le 1er janvier (le parc augmentera progressivement au fil des ans).

Pour permettre à chacun de s'adapter, les tournées bimensuelles de collecte sont **maintenues jusqu'au mois d'avril** puis seront arrêtées.

Les gains des points d'apport volontaire sont multiples :

- moins de circulation des camions de collecte : chaque conteneur de 4m³ peut en effet contenir jusqu'à 1 tonne de papiers et cartons et sont évacués lorsqu'ils sont pleins, ou à des fréquences moindres.
- surtout une plus grande flexibilité pour les habitants qui peuvent ainsi déposer leurs cartons quand ils le souhaitent. **Les cartons ondulés doivent cependant toujours être emmenés en déchèterie.** Tous les détails sur www.cchcpp.fr.
- Le verre, le textile, le papier et les cartonnettes peuvent désormais être déposés librement sur deux sites à Silly-sur-Nied, rue de Metz et rue de l'École. Le dépôt ne peut se faire qu'entre 8h et 22h pour **respecter la tranquillité du voisinage.**

Sur la commune de Silly-sur-Nied il y a maintenant **2 points d'apport volontaire** utilisables dès à présent.



Les conteneurs placés sur le pavé aussi d'évacuer plus facilement les déchets du foyer silli



Les autres points d'apport volontaire

DE FORTES TRADITIONS | VIE ASSOCIATIVE



Saint Nicolas, seul dans les rues de Silly-sur-Nied, était très heureux de rencontrer des enfants toujours aussi impressionnés.

Cette rubrique habituellement consacrée à la vie associative est victime de la crise sanitaire. Les confinements et couvre-feu successifs ont eu raison de toutes nos fêtes et rassemblements populaires en 2020. Les Sillois, comme tous les Français, ont été **privés de nombreuses rencontres conviviales et des chaleureux moments d'échange et de partage que les associations et la municipalité ont hâte de leur reproposer.**

Tout au long de l'année, le lien social a cependant été maintenu grâce à de belles initiatives des uns et des autres. En décembre, **Saint Nicolas s'est rendu personnellement devant toutes les maisons du village** pour saluer les enfants et leur promettre qu'il reviendra les gâter l'an prochain. L'école a été décorée, le périscolaire aussi et les petits ont même décoré « leur » sapin au milieu du village. La commune s'est occupée des illuminations publiques et autres habillages des rues du village. Mais ceci n'aurait jamais été aussi féérique si tous ces nombreux Sillois n'y avaient pas contribué en ornant leurs maisons de ces merveilleuses parures de Noël.

Pour qu'un maximum en profite et que ces décorations soient vues par le plus grand nombre, **la municipalité a organisé un concours invitant tous les Sillois à élaborer un palmarès.** Les voix des élus municipaux d'une part, et des concitoyens qui ont voté d'autre part, ont été mises à l'honneur, et dans l'ordre, les familles suivantes : Fétiveau, rue Haie le Bailly – Viry-Eisenbart, 12 rue principale – Perez de Plaisance et Daumail-Harvier, 6 rue Haie le Bailly (voir page 1). Un grand bravo à tous ceux qui ont participé et contribué tout au long de l'année à entretenir le charme du village.

INFOS

AMÉNAGEMENT DE L'ENTREPÔT

Avec une superficie de 192 m² au sol, le hangar communal a de quoi stocker tout le matériel utilisé au quotidien et dans les manifestations.

Les deux tiers de cet espace sont réservés à la commune, l'autre partie est dédiée aux associations.

Les deux parties sont dotées d'un local technique équipé pour résister au gel, ainsi que de **points d'eau**.

De plus, leur conception permet le stockage sur leur toit, ce qui apporte un gain de surface au sol.

Une grille séparative délimite les espaces.

Dans la partie réservée à la mairie, dont l'accès se fait rue de la Goulue, on trouve notamment tous les véhicules utilisés par l'employé communal. Des étagères sont installées au mur pour stocker en hauteur les éléments peu utilisés. Le gerbeur trouvera là toute son utilité.

Les associations, quant à elles, accèdent à leur espace par le quai avec un escalier. Pour le moment, l'association des loisirs et la troupe des SillyConCarNied ont investi l'espace. Tentes, bâches, bancs, tables, baraque à frites, décors, sonorisation et autres sont à l'abri.

Il reste encore de la place pour la création d'autres associations.



ARNAQUES, ESCROQUERIES SOYONS VIGILANTS !

Nous pouvons tous être la cible de pratiques commerciales abusives et mensongères. Que ce soit **par réseau social, SMS, courrier électronique ou appel téléphonique**. Le but est de voler des informations comme le mot de passe ou les données bancaires. Il ne faut jamais communiquer ces informations par messagerie ou par téléphone. Il est primordial de vérifier l'adresse du site affiché sur le navigateur et en cas de doute ne pas ouvrir la pièce jointe au message électronique. Quand des éléments de moyens de paiement ont été donnés ou des débits frauduleux constatés il convient de faire opposition auprès de la banque et déposer plainte à la gendarmerie. Il est conseillé de changer régulièrement de mots de passe. **Ne laissons pas les personnes mal intentionnées nous leurrer.**



FÉLICITATIONS

Sébastien Deitz, employé communal du village, continue de se former pour gagner des compétences qui lui permettront d'être **de plus en plus polyvalent** dans ses missions.

«J'ai obtenu des certifications en électricité et en entretien du matériel pour les espaces verts. Je suis aussi très fier d'avoir obtenu le **CACES II [certificat d'aptitude à la conduite en sécurité]**»

Sébastien a déjà quelques projets d'amélioration des bâtiments et peut-être d'autres formations.



Sébastien peut désormais utiliser le gerbeur en toute sécurité.

2020 EN CHIFFRES

Un calendrier de cérémonies municipales et de manifestations associatives réduit à une peau de chagrin en 2020, mais tout de même une vie riche dans le village.

- **ETAT CIVIL**
7 naissances ; 4 mariages ; 2 PACS ; 3 décès
- **ECOLE ET PÉRISCOLAIRE**
40 enfants inscrits au périscolaire
1829 repas servis au périscolaire



*Nombre d'enfants scolarisés au groupe scolaire L'île aux oiseaux :
Maternelle : 23 CP-CE1 : 14 CE2-CM1-CM2 : 17*

- **URBANISME**
3 Permis de construire (PC) délivrés
30 Déclarations préalables de travaux (DP)
- **MUNICIPALITÉ**
10 réunions du conseil municipal
345 jours d'absence pour les agents municipaux :
220 jours de maladie ou d'arrêt de travail et 125 jours d'absence de service autorisé (ASA) pour cause de Covid
12 jours de formation des agents municipaux
1 journée de formation pour les élus municipaux

HORAIRES DE LA MAIRIE

Marie-Christine Beck, secrétaire de mairie accueille le public tous les jours de 9h à 12h, le lundi et vendredi de 17h à 19h30.

Téléphone : 03 87 64 02 14
Mail : mairiesillysurnied@wanadoo.fr
Panneau Pocket : Silly-sur-Nied
Facebook : @sillysurnied
Site : www.silly-sur-nied.fr



Permanence des élus en mairie
le lundi et vendredi de 18h à 19h30

Foyer Bar

Amicale silloyse

